



Mardi 9 décembre 2014

## **Pourquoi j'ai voté le projet de budget rectificatif pour 2014**

Deux dispositions ont particulièrement motivé mon vote.

La première représente une légère inflexion positive en ce qu'elle modifie les tarifs et les groupes de la taxe sur les nuisances sonores aériennes (TNSA) au bénéfice des aéroports franciliens. Si cette mesure reste insuffisante, **elle devrait tout de même rapporter 6 à 8 millions de recettes supplémentaires pour les aéroports parisiens**. En raison des besoins de trésorerie identifiés et après 8 000 dossiers, il sera vite nécessaire de revoir totalement le fonctionnement du dispositif d'aide aux riverains. D'autant plus que 60 000 logements sont encore à insonoriser.

La deuxième concerne la disposition permettant de **valider la création d'un pass navigo à tarif unique** dans les transports ferroviaires d'Ile-de-France. Cette revendication portée de longue date, notamment par les socialistes est un coup de pouce notable pour le pouvoir d'achat des val-d'oisien.